

Donner avec : l'écosystème de la philanthropie

Animateur : Arthur GAUTIER, ingénieur de recherche – ESSEC IIES

Intervenants :

François DEBIESSE, Senior Adviser – BNP Paribas Wealth Management

Virginie SEGHERS, Conseil en philanthropie et entrepreneuriat social

Gérard de la MARTINIÈRE, Président- Comité de la Charte

La philanthropie exprime avant tout la liberté de celui qui donne, mais le cycle du don crée une relation aussi riche que complexe entre donateur et bénéficiaire. Plus largement, la philanthropie s'inscrit dans un « écosystème » où interagissent plusieurs acteurs : fondations, associations, État, mais aussi entreprises et simples citoyens. Néanmoins, des marges de progression importantes existent pour renforcer cette dimension collégiale. **Qui sont les parties prenantes de la philanthropie aujourd'hui ? Comment concilier leurs intérêts et faire en sorte qu'ils convergent ?**

La séance s'est véritablement conçue comme une discussion entre les différents intervenants et l'animateur autour des grands questionnements qui traversent actuellement l'écosystème de la philanthropie :

- La question du lien entre les différents acteurs de la philanthropie,
- La question des conséquences de l'évolution de la typologie des donateurs qui entraîne une évolution de la vision même de la philanthropie, avec notamment l'émergence de la demande d'évaluation des actions,
- Les spécificités de la vision française de la philanthropie.

La philanthropie est un secteur mouvant, en pleine évolution. Elle regroupe un ensemble très diversifié d'acteurs : ceux qui donnent (petits et grands donateurs, fondations privées ou d'entreprises, *social investment*), ceux qui reçoivent (fondations, associations et établissements éligibles au mécénat, entrepreneurs sociaux, et bien sûr bénéficiaires finaux), mais aussi tous ceux qui facilitent et régulent la rencontre entre ces deux premières catégories : organisations professionnelles, prestataires et conseils, organismes de certification, Etat et pouvoirs publics...

Comment améliorer la relation entre ces différents acteurs ?

Quelle place occupe aujourd'hui l'entrepreneuriat social dans cet écosystème ?

Tout cet écosystème fonctionne notamment grâce aux intermédiaires font le lien entre les parties prenantes qui donnent et qui reçoivent. En France, cet écosystème très diversifié s'est construit de manière assez organique.

Gérard de la MARTINIÈRE souligne que l'on part d'une situation relativement cloisonnée entre ces différents acteurs. Il y a donc intérêt à favoriser l'intégration. Le comité de la Charte s'inscrit dans cette démarche car il tente de rassembler les volontés pour la réalisation d'une cause d'intérêt

général. Concrètement cela passe par la mise en place d'une plateforme de contacts réguliers, afin de mettre en commun les initiatives.

Virginie SEGHERS souligne le fait que ceux qui donnent sont parfois eux-mêmes des « écosystèmes ». En effet un acteur majeur entraîne dans son sillage différentes parties prenantes. Dans nombre d'entreprises, l'interlocuteur majeur des politiques de mécénat est le DRH. La philanthropie joue donc parfois le rôle d'un incubateur qui peut vite dépasser son cadre. Il y a en effet des entreprises qui ont besoin qu'on les aide à collecter des fonds pour financer des projets philanthropiques et donc qui cherchent à impliquer les fournisseurs, les clients, notamment les clients finaux dans la fondation. C'est par exemple le cas de Sodexo.

François DEBIESSE a fait carrière dans la banque et a notamment dirigé la banque privée de BNP Paribas. Par le biais de la Fondation de l'Orangerie, il entend de manière récurrente de la part de clients fortunés : « *I want to give back* ». Beaucoup, à l'heure actuelle, désirent réinvestir dans la société. En effet, la typologie du philanthrope évolue. Plus jeune, il a lui-même monté son entreprise,



alors qu'avant il s'agissait plus d'héritiers.

La banque a lancé un service gratuit afin d'accompagner ceux qui désirent faire de la philanthropie.

Contrairement à la posture américaine, les philanthropes agissent en France dans une très grande discrétion, ce qui

peut constituer un obstacle au dynamisme et à la visibilité de la philanthropie. Ce problème est certes en partie lié à la mentalité judéo-chrétienne, mais aussi aux médias qui ont souvent joué un rôle assez négatif, car ils ne réalisent pas le levier potentiel que représente la philanthropie pour le bien commun.

Pour illustrer cette différence de mentalité, Virginie SEGHERS cite l'existence de classements publics des plus grands philanthropes (par l'ampleur de leurs dons) aux États-Unis ou en Asie.

Quels autres acteurs pourrait-on citer qui pourraient aider à organiser cette convergence ?

Pour Gérard de la MARTINIÈRE, l'État n'est pas à l'heure actuelle un vecteur suffisant de promotion de la philanthropie, ce qui peut s'expliquer par le fait que les associations sont grandement financées par les fonds publics en France. Cependant, ces financements étant amenés à baisser, l'État aurait intérêt à mettre en œuvre les conditions favorables au développement de la générosité privée.

D'après François DEBIESSE, la mentalité française est marquée par un certain nombre d'idées reçues : l'argent privé est toujours suspect ou dénigré, et donc le fait de faire appel à des financements privés. Les médias ont là un rôle à jouer et il est nécessaire de poursuivre ce travail de fond pour changer les mentalités.

Virginie SEGHERS parle même d'une réhabilitation nécessaire de la philanthropie car les enjeux sont considérables. Pour illustrer son propos, elle cite l'entrepreneuriat social et la réserve d'Ashoka vis-à-vis de la philanthropie, préférant l'investissement comme financement principal des entrepreneurs sociaux, alors que les fondations et le mécénat d'entreprise jouent un rôle déterminant de fonds d'amorçage pour nombre d'entreprises sociales.

Virigine SEGHERS souligne également que, depuis 2005, la loi française permet désormais aux fondations d'entrer au capital d'entreprises privées, comme c'est le cas dans certain pays européens comme la Suède et l'Allemagne. A sa grande surprise, aucune fondation ne semble s'être emparée de ce dispositif qui pourrait avoir un impact formidable.

Arthur GAUTIER présente le concept de « *collective impact* » qui propose de traiter les problèmes sociaux complexes et à grande échelle en associant toutes les parties prenantes impliquées, des pouvoirs publics aux philanthropes. En prenant l'exemple du décrochage scolaire dans la région de Cincinnati aux États-Unis, il montre qu'une clé de réussite de ces initiatives est de créer une structure ad-hoc de coordination et de dialogue soutenu entre les parties prenantes concernées, avec une batterie d'indicateurs qu'il s'agit de définir et de suivre de manière collégiale.

Gérard de la MARTINIERE souligne la difficulté de mettre ce type de solutions en place en France car la culture de l'évaluation de l'impact social n'y est pas encore développée, notamment au niveau des donateurs. Cependant, cette situation a des chances de changer car les nouvelles générations de donateurs y sont plus sensibles.

François DEBIESSÉ cite l'analyse faite par BNP Paribas Wealth Management sur l'engagement philanthropique dans le monde qui conforte cette vision car le fait d'avoir un impact social réel et de le mesurer est le plus grand challenge pour les philanthropes interrogés dans cette étude.

Des entrepreneurs sociaux se positionnent parfois en opposition à la philanthropie. Il s'agit souvent d'un problème de méconnaissance, de sémantique, mais aussi de mentalités, avec une étanchéité entre le domaine où je place, et celui où je donne. Il existe cependant des domaines où les deux dimensions sont réunies, par exemple lorsque la gouvernance est philanthropique, et les filiales ont des enjeux commerciaux.

Cette symbiose entre les deux dimensions se fait par exemple dans le groupe SOS de Jean-Marc BORELLO. Cette dichotomie peut aussi être illustrée par la difficulté que l'on a à vendre des produits mixtes dans la banque. Maintenant les grandes entreprises recherchent de plus en plus une évaluation de leur impact social quand elles se lancent dans du mécénat.

Virginie SEGHERS développe d'ailleurs actuellement un **outil de mesure de l'empreinte philanthropique**. L'idée sous jacente est bien de permettre aux chefs d'entreprise de pouvoir appréhender l'impact de leur philanthropie par la dotation extra-financière.

Gérard de la MARTINIERE souligne le fait qu'il n'existe pas de réel système d'accompagnement des initiatives pour aller solliciter la générosité du public ce que l'on peut regretter d'autant plus que, comme le souligne François DEBIESSÉ, la recherche de fond est un exercice coûteux.

